

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Véronique PEBEYRE	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Nicolas MALEIG	à	Gilles BITAILLOU
	Patrick MAILLET	à	Dominique QUEHEILLE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	René PETUYA	suppléant de	Jean SARASOLA
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Anne BARBET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE.

**RAPPORT N°280411 - 27**

### OPERATION URBAINE COLLECTIVE : DEPOT DU DOSSIER

Monsieur BELLOT rappelle que lors de sa séance du 12 octobre 2010, le Conseil Communautaire a accepté le principe de mener une Opération Urbaine Collective destinée à dynamiser et renforcer les activités artisanales, commerciales et de services dans une démarche globale de développement économique et d'adaptation de l'urbanisme aux besoins de ces activités.

Une étude préalable à la mise en œuvre de l'OUC a été menée par les services de la communauté de communes en s'appuyant sur des études réalisées et en cours : étude de consommation de la CCI, étude d'urbanisme du centre ville d'Oloron confiée au Cabinet d'architectes PANERAI en 2009, SCOT du Piémont Oloronais.

Des groupes de travail composés d'élus, de représentants d'associations commerciales et artisanales ainsi que de techniciens ont ensuite été constitués pour réfléchir et proposer des actions publiques, des actions collectives et enfin des actions privées portées par des entreprises du piémont. Ce programme d'actions a été élaboré en collaboration avec les chambres consulaires.

Le Comité Technique, réuni le 28 mars 2011, auquel assistaient nos partenaires institutionnels, a apprécié la pertinence de mettre en place une opération urbaine collective sur notre territoire qui prendrait le relais de l'OCM du Haut Béarn à laquelle les commerçants et artisans oloronais ne sont pas éligibles.

En conséquence, le Président propose de déposer une candidature de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais pour réaliser une Opération Urbaine Collective qui pourrait comprendre en 1<sup>ère</sup> tranche :

### **1- Opérations publiques :**

- Commune d'Oloron-Ste-Marie : aménagement de l'espace « confluence »

### **2- Opérations collectives :**

- communication OUC.
- site portail « économie » de la CCPO : plateforme qui présente les commerçants et artisans du piémont ainsi que des informations diverses pour les professionnels (lien vers les sites des chambres consulaires ....)
- salon de l'artisanat : mis en place par l'Association des Artisans du Piémont Oloronais, ce salon se déroulera en septembre et est destiné à montrer la richesse et la diversité des activités artisanales du piémont oloronais.
- développement des outils des Vitrines du O' Béarn : projet d'améliorer les outils de promotion.
- Organisation d'une manifestation Art et Textile par le GIE Arts et Textiles : valorisation de ce secteur traditionnel d'Oloron par l'organisation de manifestations thématiques (salons, exposition/galerie),
- marché de producteurs de pays : dans le cadre des marchés d'été d'Oloron, création d'un marché des producteurs de pays, vente directe de produits locaux et possibilité de consommation sur place.

### **3-Projets privés :**

Un certain nombre de projets de commerçants et d'artisans ont d'ores et déjà pu être répertoriés.

Une prochaine réunion avec la DIRECCTE, suivie d'un Comité de Pilotage définiront les opérations éligibles et valideront les plans de financement qui feront l'objet d'une autre délibération.

Où cet exposé,

### **Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **ADOPTE** le présent rapport
- **DECIDE** de s'engager dans une Opération Urbaine Collective et d'en assurer la maîtrise d'ouvrage
- **APPROUVE** le programme opérationnel prévisionnel
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer un dossier de candidature auprès du FISAC
- **SOLLICITE** de Monsieur le Ministre du Commerce et de l'Artisanat une autorisation de démarrage des opérations identifiées dès notification de complétude du dossier

- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer avec l'Etat et les autres financeurs, l'ensemble des actes à intervenir pour la gestion de ce programme.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

**Jean Etienne GALLAT**